



- Je renseigne l'intégralité des informations demandées dans le dossier de souscription •  
(Y compris la fiche connaissance client relative à la réglementation MIF)

## I. FICHE CONNAISSANCE CLIENT : Je complète et renseigne l'intégralité du questionnaire

### 1/ IDENTIFICATION DE L'INVESTISSEUR

- Je renseigne les informations demandées (ainsi que celles du conjoint dans le cadre d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur) ou la personne morale;
- J'indique si le ou les souscripteur(s) sont politiquement exposé(s).

### 2/ FICHE CONNAISSANCE CLIENT (à renseigner par le représentant légal pour les personnes morales):

- Situation patrimoniale de l'investisseur;
- Renseignements concernant l'opération et le financement;
- Objectif de l'investisseur;
- Attention : Si votre profil d'investisseur(s) est «Prudent», vous devez cocher l'encart en dessous de **Q7**.
- Le Conseiller indique son nom, son n° CIF et signe en dernière page;
- Le souscripteur signe en dernière page (ainsi que le conjoint dans le cas d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur).

## II. BULLETIN DE SOUSCRIPTION :

### 1/ SOUSCRIPTION PAR UNE OU DES PERSONNE(S) PHYSIQUE(S)

- Je coche la (les) mention(s) parmi : Monsieur, Madame, Mademoiselle, Monsieur & Madame, Messieurs, Mesdames, Personne morale ou Indivision;
- Je mentionne les nom, prénom(s), date et lieu de naissance, adresse, code postal et ville, numéro de téléphone (mobile de préférence), mail et profession (ainsi que ceux du conjoint dans le cadre d'une souscription commune dans l'encart co-souscripteur);
- Je coche la case correspondante à la nature de la propriété et à la situation de famille.
- J'indique le nombre de parts souscrites et le montant global de l'investissement.

### 2/ SOUSCRIPTION PAR UNE OU DES PERSONNE(S) MORALE(S)

- Pour chaque société : je renseigne les nom, forme juridique, régime fiscal ; l'adresse du siège, le code postal, la ville, un numéro de téléphone (mobile de préférence) et une adresse mail;
- Je mentionne le représentant légal en indiquant ses nom, prénom(s), adresse personnelle, code postal et ville ainsi qu'un numéro de téléphone (mobile de préférence) et un mail, la profession

### 3/ MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- J'indique si le règlement se fait au comptant, par prélèvement, par virement ou par emprunt.

### 4/ SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

- Je signe électroniquement ou manuscritement et j'indique le nombre de parts en toutes lettres.

**Attention : En cas de souscription conjointe, les deux souscripteurs doivent signer et indiquer le nombre de parts en toutes lettres.  
Dans le cas contraire, la souscription ne pourra être enregistrée.**

## III. PIÈCES A JOINDRE :

- Toutes les pièces mentionnées en page 1 paragraphe « document à fournir » en fonction du souscripteur : personne physique ou personne morale;
- Pour le Conseiller : compléter la partie relative au cabinet.

**POUR RAPPEL : TOUTE SOUSCRIPTION NE SERA VALIDÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE GESTION QU'APRÈS RÉCEPTION DE L'INTÉGRALITÉ DES FONDS.**



## NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

### PERSONNE PHYSIQUE ou PERSONNE MORALE

**SOUSCRIPTEUR**

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>     Indivision

Nom : .....  
 Prénom(s) : .....  
 Nom de jeune fille : .....  
 Adresse fiscale : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....  
 Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 à : ..... Département : [ ][ ][ ]  
 Tél. Portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Adresse e-mail : .....  
 Nationalité : .....  
 Profession : .....

**Situation de famille :**

Célibataire     Marié(e)     Pacsé(e)  
 Veuf(ve)     Divorcé(e)     Union libre  
**Marié(e) ou pacsé(e)\* :**  
 Communauté universelle     Participation aux acquêts  
 Séparation de biens     Indivision  
 Communauté réduite aux acquêts  
 **Autres (préciser) :**  
 Autres cas :     Mineur     Émancipé

**Résident Fiscal Français :**  Oui  Non

Si non, précisez : .....

Nombres d'enfant(s) à charge : [ ][ ][ ]

**Représenté(e) par un tiers :**  Oui  Non

(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un protégé...)

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>  
 Nom et Prénom(s) du Tiers : .....  
 Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....

**CO-SOUSCRIPTEUR**

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>     Indivision

Nom : .....  
 Prénom(s) : .....  
 Nom de jeune fille : .....  
 Adresse fiscale : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....  
 Né(e) le : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 à : ..... Département : [ ][ ][ ]  
 Tél. Portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Adresse e-mail : .....  
 Nationalité : .....  
 Profession : .....

**Situation de famille :**

Célibataire     Marié(e)     Pacsé(e)  
 Veuf(ve)     Divorcé(e)     Union libre  
**Marié(e) ou pacsé(e)\* :**  
 Communauté universelle     Participation aux acquêts  
 Séparation de biens     Indivision  
 Communauté réduite aux acquêts  
 **Autres (préciser) :**  
 Autres cas :     Mineur     Émancipé

**Résident Fiscal Français :**  Oui  Non

Si non, précisez : .....

Nombres d'enfant(s) à charge : [ ][ ][ ]

**Représenté(e) par un tiers :**  Oui  Non

(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un protégé...)

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>  
 Nom et Prénom(s) du Tiers : .....  
 Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....

 **Personne Morale**

Raison Sociale : .....  
 N° de SIREN : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Forme juridique : .....  
 Adresse du siège social : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....  
**Représentée par :**  
 Nom : .....  
 Prénom(s) : .....  
 Agissant en qualité de : .....  
 dûment habilité(e).  
 Tél. Portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Adresse e-mail : .....

 **Personne Morale**

Raison Sociale : .....  
 N° de SIREN : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Forme juridique : .....  
 Adresse du siège social : .....  
 CP : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Ville : .....  
**Représentée par :**  
 Nom : .....  
 Prénom(s) : .....  
 Agissant en qualité de : .....  
 dûment habilité(e).  
 Tél. Portable : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]  
 Adresse e-mail : .....

### PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE\*\*

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante?

Oui     Non

\*\* Personnes politiquement exposées : Chef d'État, membre d'un gouvernement ou de la Commission européenne ; Membre d'un parlement ou du Parlement européen ; Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction ; Membre d'une cour des comptes ; Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale ; Ambassadeur, haut diplomate, consul ; Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée ; Membre de la direction d'une entreprise publique ; Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex : OTAN, ONU, BCE...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la 3ème directive de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, nous sommes tenus de réunir des informations complémentaires concernant les Personnes Politiquement Exposées. Si vous avez coché « Oui » à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE.

## NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

Cette fiche de renseignements, établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des parts de SCPI avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Inter Gestion REIM, resteront strictement confidentielles.

### **SITUATION PATRIMONIALE DE L'INVESTISSEUR (OU DE LA PERSONNE MORALE) :**

Estimation globale de votre patrimoine :  Moins de 100 K€  de 100 à 200 K€  de 200 à 450 K€  
 De 450 à 750 K€  de 750 à 1000 K€  plus de 1000 K€

Répartition de votre patrimoine (en %) :

Actifs Immobiliers : Résidence principale     %

Immobilier d'investissement     %

Actifs Financiers :     %  
 (Compte titres, PEA, assurance vie en UC et en euros, contrat de capitalisation, PEE,...)

Liquidités :     %  
 (Livrets, PEL, CEL, compte à terme, LDD, compte courant, ...)

Actifs Professionnels :     %

Revenus annuels de votre foyer fiscal :  moins de 45 K€  de 45 à 75 K€  de 75 à 150 K€  plus de 150 K€

Répartition des revenus annuels :

Revenus Professionnels :     % Revenus Locatifs :     % Revenus de Valeurs Mobilières :     %

Montant global des engagements financiers (Tous crédits confondus) :

Moins de 10 000 €  de 10 000 à 50 000 €  de 50 000 à 150 000 €  
 De 150 000 à 300 000 €  Plus de 300 000 €

### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :**

Typologie de l'investissement :

- SCPI Rendement **CRISTAL RENTE**  SCPI Malraux **PIERRE INVESTISSEMENT 10**  
 SCPI Déficit Foncier **PIERRE CAPITALISATION**  SCPI Pinel **PATRIMOINE HABITAT NEUF**

Montant de l'investissement : ..... €

Nombre de part(s) : ..... part(s)

Financement à crédit :  Oui  Non

Si oui, montant du prêt : ..... €

Nom de la banque : .....

Type de prêt :  Amortissable  In fine

Durée du remboursement :    ans Périodicité : ..... Montant : ..... €

Apport personnel :  Oui  Non Montant : ..... €

### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :**

Votre horizon de placement :  Court terme (< à 5 ans)  Moyen terme (entre 5 et 10 ans)  Long terme (> à 10 ans)

Vos objectifs de placement :  Revenus complémentaires  Transmission patrimoniale  
 Diversification de patrimoine  Réduction d'impôt  
 Autres (à préciser) : .....

## NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

### CONNAISSANCE ET EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEUR(ou du Représentant légal) :

**Q1.** Connaissez-vous les instruments financiers suivants?

(Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**Q2.** Sur quels type d'instruments financiers avez-vous déjà investi ? (Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**Q3.** Gérez-vous vous-même votre portefeuille?  Non  Oui, depuis:  Moins de 3 ans  Plus de 3 ans

**Q4.** Vous êtes donc un investisseur:  Averti  Profane

**Q5.** Savez vous que la SCPI est un placement investi quasi-exclusivement en immobilier?  Oui  Non

**Q6.** Connaissez-vous les risques liés aux investissements en parts de SCPI?  Oui  Non

**Q7.** Quel risque êtes-vous prêt à supporter ?

Votre profil d'investisseur est donc :

<input type="checkbox"/> Un risque nul et une rentabilité modérée mais sûre	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque faible et une rentabilité moyenne mais non garantie	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque moyen pour saisir des opportunités	Équilibré
<input type="checkbox"/> Un risque élevé pour rechercher des plus-values importantes	Dynamique

\*Si vous investissez dans des SCPI, supports d'investissements équilibrés, ne correspondant pas à votre profil de risque Prudent, cochez la case suivante :

En dépit de vos préconisations j'ai (nous avons) choisi d'investir sur des parts de SCPI qui présentent un profil de risque plus élevé que mon (notre) profil d'investisseur « prudent » déterminé ci-dessus et qui sont donc susceptibles d'enregistrer des variations tant à la hausse qu'à la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes.

#### Je certifie :

- Avoir pris connaissance de la notice d'information de la SCPI souscrite, y compris l'avertissement de l'Autorité des marchés financiers figurant dans cette notice.  
- Avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de SCPI Inter Gestion REIM, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

#### Je reconnais :

- Que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon Conseiller et que celles-ci sont exactes à la date de la signature ci-dessus.  
- Que les décisions d'investissement mentionnées ci-dessus le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation.  
- Avoir pris connaissance au préalable des statuts, du dernier prospectus ou notice d'information en vigueur de la SCPI ci-dessus mentionnée, proposée par mon Conseiller.  
- Que cette SCPI constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers.  
- Avoir pris connaissance qu'un investissement en SCPI peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont rattachés.

Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par Inter Gestion REIM. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires / sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponse aux obligations légales et réglementaires. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation par Inter Gestion REIM, de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre :

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés en écrivant à Inter Gestion REIM, 2 rue de la Paix 75002 Paris ou par mail à : contact@inter-gestion.com. En outre, vous êtes informé qu'Inter Gestion REIM, met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d'accès est conforme à l'article L.561-45 du Code monétaire et financier.

Prénom(s)/Nom du Conseiller (non CIF) : .....

Prénom(s)/Nom du CIF : .....

Fait à ..... le

Signature du Conseiller

Signature du Souscripteur

Signature du Co-Souscripteur

# ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS

(Valable pour toutes les SCPI gérées par Inter Gestion REIM et distribuées par Inter Gestion Diffusion)

**POUR LES OPÉRATIONS DE PLUS DE 60 000 €**

## SCPI SOUSCRITE:

## NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

SCPI Rendement **CRISTAL RENTE**

SCPI Malraux **PIERRE INVESTISSEMENT 10**

SCPI Déficit Foncier **PIERRE CAPITALISATION**

SCPI Pinel **PATRIMOINE HABITAT NEUF**

## SOUSCRIPTEUR:

Monsieur  Madame  Mademoiselle  Indivision  Personne Morale

Nom/Raison sociale : ..... Prénom(s)/Représentant : .....

Adresse (du siège social, le cas échéant) : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

N° de SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (le cas échéant)

## CO-SOUSCRIPTEUR:

Monsieur  Madame  Mademoiselle  Indivision  Personne Morale

Nom/Raison sociale : ..... Prénom(s)/Représentant : .....

Adresse (du siège social, le cas échéant) : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

N° de SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] (le cas échéant)

## MONTANT DE LA SOUSCRIPTION:

Un total de : ..... €, représentant ..... part(s)

Si le paiement est effectué par une autre personne que le souscripteur ci dessus, en préciser le motif :

## ORIGINE DES FONDS FINANÇANT LA SOUSCRIPTION:

- Épargne
- Réinvestissement suite à :
  - Vente d'actifs immobilier
  - Vente d'actifs mobilier
  - Autres (préciser): .....
- Emprunt auprès de (préciser le nom de la banque): .....
- Héritage
- Donation
- Autres (préciser): .....

### Origine des fonds

### Justificatif(s) demandés

Épargne .....	Copie du ou des relevés de comptes d'épargne / Copie de l'avis d'imposition sur demande
Héritage .....	Copie du courrier avec l'objet du règlement et du chèque émis par le notaire
Donation .....	Copie du courrier avec l'objet du règlement et du chèque émis par le notaire
Cession d'actifs immobiliers .....	Copie de l'acte de vente et/ou du chèque émis par le notaire
Cession d'actifs mobiliers .....	Copie du relevé d'opération de vente des titres
Prestations / Indemnités .....	Copie des bulletins de salaires ou du courrier ou du chèque émis par l'entreprise
Réemploi des fonds .....	Copie du relevé d'opération
Autres .....	Tout justificatif mentionnant le montant et l'origine du versement

## ÊTES-VOUS DÉJÀ ASSOCIÉ DE LA SCPI?

Oui

Non

Je(nous) certifie(ons) l'exactitude des informations ci-dessus,

Fait à .....

Le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Signature du Souscripteur \_\_\_\_\_

Signature du Co-Souscripteur \_\_\_\_\_



# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53

Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

**À REMPLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.**

## DÉMEMBREMENT VIAGER

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS EN NUE-PROPRIÉTÉ

**SOUSCRIPTEUR**

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>     Indivision

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Nom de jeune fille : .....

**Personne Morale**

Raison Sociale : .....  
N° de SIREN : [ ]  
Représentée par : .....  
Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Agissant en qualité de : .....  
dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui     Non  
Fiscalité :  IR     IS

**CO-SOUSCRIPTEUR**

M.     M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>     Indivision

Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Nom de jeune fille : .....

**Personne Morale**

Raison Sociale : .....  
N° de SIREN : [ ]  
Représentée par : .....  
Nom : .....  
Prénom(s) : .....  
Agissant en qualité de : .....  
dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui     Non  
Fiscalité :  IR     IS

Vote et communication électronique : .....  Oui     Non

**\* Attention : Cette déclaration est faite par l'investisseur sous sa pleine et entière responsabilité. La Société de gestion se laisse la possibilité de demander ultérieurement tout document justifiant cette déclaration sur l'honneur et ce à tout moment. Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision : mentions et signatures des signataire et conjoint(e).**

**DÉCLARATION PRÉALABLE :**

Je (nous) déclare(ons) :

- Ne pas être une (des) "US person".
- Avoir reçu une copie du bulletin de souscription, un exemplaire de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, des derniers bulletin semestriel et rapport annuel.
- Avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant au verso.
- Avoir pris connaissance que la date d'entrée en jouissance prendra effet en fonction de la date d'encaissement des fonds.
- Être informé(e)(s) que la Société de gestion ne garantit pas la revente des parts.
- Souscrire <sup>(1)</sup> en nue-propiété pour une durée viagère un montant de ..... €, soit ..... parts <sup>(2)</sup> au prix de ..... €<sup>(3)</sup>.

(1) minimum 1 part frais inclus. (2) jusqu'à cinq décimales après la virgule sans arrondi. (3) Voir tableaux au verso.

**MODALITÉS DE RÈGLEMENT :**

- Règlement au comptant : chèque à l'ordre de la SCPI **CRISTAL RENTE**
- Prélèvement : **joindre le mandat de prélèvement SEPA** (date du prélèvement selon la date de réception de votre dossier complet)
- Par virement sur le compte de la SCPI **CRISTAL RENTE** (IBAN ci-dessous)

IBAN    **FR76 3000 4022 0900 0105 3375 182**    BIC    **BNPAPFRPPCPI**

Prêt bancaire établissement prêteur : ..... Montant du prêt : ..... €

Fait à ..... le [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] en 2 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.  
**Nombre de part(s) en toutes lettres** et Signature(s) manuscrite(s) **ou** Signature(s) électronique(s).

Souscripteur

---

Co-souscripteur

---

Nom/Prénom(s) du Conseiller : .....  
Nom du CIF : ..... Nom du Cabinet : .....

**CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ** CODE ID : [ ]

Date de réception : [ ]  
Date enregistrement : [ ]  
Date d'entrée en jouissance : [ ]

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : www-inter-gestion.com.

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM – 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.





# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53  
Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

À REMPLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.

## DÉMEMBREMENT VIAGER

### BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS EN NUE-PROPRIÉTÉ

#### SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

##### Personne Morale

Raison Sociale : .....

N° de SIREN : | | | | | | | |

Représentée par : .....

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui  Non

Fiscalité :  IR  IS

#### CO-SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

##### Personne Morale

Raison Sociale : .....

N° de SIREN : | | | | | | | |

Représentée par : .....

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui  Non

Fiscalité :  IR  IS

**Vote et communication électronique :** .....  Oui  Non

**\* Attention : Cette déclaration est faite par l'investisseur sous sa pleine et entière responsabilité. La Société de gestion se laisse la possibilité de demander ultérieurement tout document justifiant cette déclaration sur l'honneur et ce à tout moment. Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision : mentions et signatures des signataire et conjoint(e).**

#### DÉCLARATION PRÉALABLE :

Je (nous) déclare(ons) :

- **Ne pas être une (des) "US person".**

- Avoir reçu une copie du bulletin de souscription, un exemplaire de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, des derniers bulletin semestriel et rapport annuel.

- Avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant au verso.

- Avoir pris connaissance que la date d'entrée en jouissance prendra effet en fonction de la date d'encaissement des fonds.

- Être informé(e)s que la Société de gestion ne garantit pas la revente des parts.

- Souscrire <sup>(1)</sup> en nue-propriété pour une durée viagère un montant de ..... €,

soit ..... parts <sup>(2)</sup> au prix de ..... €<sup>(3)</sup>.

(1) minimum 1 part frais inclus. (2) jusqu'à cinq décimales après la virgule sans arrondi. (3) Voir tableaux au verso.

#### MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Règlement au comptant : chèque à l'ordre de la SCPI **CRISTAL RENTE**

Prélèvement : joindre le mandat de prélèvement SEPA (date du prélèvement selon la date de réception de votre dossier complet)

Par virement sur le compte de la SCPI **CRISTAL RENTE** (IBAN ci-dessous)

IBAN

FR76 3000 4022 0900 0105 3375 182

BIC

BNPAPFRPPCPI

Prêt bancaire établissement prêteur : ..... Montant du prêt : ..... €

Fait à ..... le | | | | | | | | en 2 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.

Nombre de part(s) en toutes lettres et Signature(s) manuscrite(s) ou Signature(s) électronique(s).

Souscripteur

Co-souscripteur

Nom/Prénom(s) du Conseiller : .....

Nom du CIF : ..... Nom du Cabinet : .....

#### CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

CODE ID : | | | | | |

Date de réception : | | | | | | | | Date d'enregistrement : | | | | | | | | Date d'entrée en jouissance : | | | | | | | |

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : www-inter-gestion.com.

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGÉE PAR LES ARTICLES 1832 DU CODE DE COMMERCE, 1833 DU CODE DE COMMERCE ET 1834 DU CODE DE COMMERCE. SIREN 531 884 070 RCS Paris.

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM - 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.



## USUFRUITIER(S)

### PERSONNE PHYSIQUE ou PERSONNE MORALE

#### SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

Adresse fiscale : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

Né(e) le: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

à : ..... Département : [ ] [ ] [ ]

Tél. Portable: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

#### Situation de famille :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  
 Veuf(ve)  Divorcé(e)  Union libre

#### Marié(e) ou pacsé(e)\* :

Communauté universelle  Participation aux acquêts  
 Séparation de biens  Indivision

Communauté réduite aux acquêts

#### Autres (préciser) :

Autres cas :  Mineur  Émancipé

Résident Fiscal Français :  Oui  Non

Si non, précisez : .....

Nombres d'enfant(s) à charge: [ ] [ ] [ ]

Représenté(e) par un tiers :  Oui  Non

(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un protégé...)

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom et Prénom(s) du Tiers : .....

Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

#### Personne Morale

Raison Sociale : .....

N° de SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Forme juridique : .....

Adresse du siège social : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

Représentée par :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Tél. Portable: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : .....

#### CO-SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

Adresse fiscale : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

Né(e) le: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

à : ..... Département : [ ] [ ] [ ]

Tél. Portable: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : .....

Nationalité : .....

Profession : .....

#### Situation de famille :

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  
 Veuf(ve)  Divorcé(e)  Union libre

#### Marié(e) ou pacsé(e)\* :

Communauté universelle  Participation aux acquêts  
 Séparation de biens  Indivision

Communauté réduite aux acquêts

#### Autres (préciser) :

Autres cas :  Mineur  Émancipé

Résident Fiscal Français :  Oui  Non

Si non, précisez : .....

Nombres d'enfant(s) à charge: [ ] [ ] [ ]

Représenté(e) par un tiers :  Oui  Non

(Dans le cas d'une indivision, d'un mineur, d'un protégé...)

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom et Prénom(s) du Tiers : .....

Adresse de correspondance si différente de l'adresse fiscale : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

#### Personne Morale

Raison Sociale : .....

N° de SIREN : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Forme juridique : .....

Adresse du siège social : .....

CP: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville: .....

Représentée par :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Tél. Portable: [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Adresse e-mail : .....

### PERSONNE POLITIQUEMENT EXPOSÉE\*\*

Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'un an une fonction politique, juridictionnelle ou administrative importante?

Oui  Non

\*\* Personnes politiquement exposées: Chef d'État, membre d'un gouvernement ou de la Commission européenne; Membre d'un parlement ou du Parlement européen; Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction; Membre d'une cour des comptes; Dirigeant ou membre de la direction d'une banque centrale; Ambassadeur, haut diplomate, consul; Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée; Membre de la direction d'une entreprise publique; Dirigeant d'une institution internationale publique créée par un traité (ex: OTAN, ONU, BCE...). Dans le cadre de la mise en œuvre de la 3ème directive de lutte contre le blanchiment des capitaux et contre le financement du terrorisme, nous sommes tenus de réunir des informations complémentaires concernant les Personnes Politiquement Exposées. Si vous avez coché «Oui» à la question ci-dessus, merci de bien vouloir renseigner le questionnaire relatif aux PPE.

## USUFRUITIER(S)

Cette fiche de renseignements, établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du Code Monétaire et Financier, a pour objectif d'apprécier l'adéquation d'un investissement dans des parts de SCPI avec votre expérience en matière d'investissement, vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. Vos réponses, destinées à la seule information d'Inter Gestion REIM, resteront strictement confidentielles.

### **SITUATION PATRIMONIALE DE L'INVESTISSEUR (OU DE LA PERSONNE MORALE) :**

Estimation globale de votre patrimoine :  Moins de 100K€  de 100 à 200K€  de 200 à 450K€  
 De 450 à 750K€  de 750 à 1000K€  plus de 1000K€

Répartition de votre patrimoine (en %) :

Actifs Immobiliers : Résidence principale     %

Immobilier d'investissement     %

Actifs Financiers :     %  
 (Compte titres, PEA, assurance vie en UC et en euros, contrat de capitalisation, PEE,...)

Liquidités :     %  
 (Livrets, PEL, CEL, compte à terme, LDD, compte courant, ...)

Actifs Professionnels :     %

Revenus annuels de votre foyer fiscal :  moins de 45 K€  de 45 à 75 K€  de 75 à 150 K€  plus de 150 K€

Répartition des revenus annuels :

Revenus Professionnels :     % Revenus Locatifs :     % Revenus de Valeurs Mobilières :     %

Montant global des engagements financiers (Tous crédits confondus) :

Moins de 10 000€  de 10 000 à 50 000€  de 50 000 à 150 000€  
 De 150 000 à 300 000€  Plus de 300 000€

### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :**

Typologie de l'investissement :

- SCPI Rendement **CRISTAL RENTE**  SCPI Malraux **PIERRE INVESTISSEMENT 10**  
 SCPI Déficit Foncier **PIERRE CAPITALISATION**  SCPI Pinel **PATRIMOINE HABITAT NEUF**

Montant de l'investissement : ..... €

Nombre de part(s) : ..... part(s)

Financement à crédit :  Oui  Non

Si oui, montant du prêt : ..... €

Nom de la banque : .....

Type de prêt :  Amortissable  In fine

Durée du remboursement :   ans Périodicité : ..... Montant : ..... €

Apport personnel :  Oui  Non Montant : ..... €

### **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION ET LE FINANCEMENT :**

Votre horizon de placement :  Court terme (< à 5 ans)  Moyen terme (entre 5 et 10 ans)  Long terme (> à 10 ans)

Vos objectifs de placement :  Revenus complémentaires  Transmission patrimoniale  
 Diversification de patrimoine  Réduction d'impôt  
 Autres (à préciser) : .....

## USUFRUITIER(S)

### CONNAISSANCE ET EXPÉRIENCE DE L'INVESTISSEUR (ou du Représentant légal) :

**Q1.** Connaissez-vous les instruments financiers suivants ?

(Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**Q2.** Sur quels type d'instruments financiers avez-vous déjà investi ? (Plusieurs choix possibles)

Actions	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
Obligations	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCVM (SICAV, FCP, etc ...)	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
EMTN, certificats indexés	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
FCPI, FIP	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
OPCI, SCPI	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

**Q3.** Gérez-vous vous-même votre portefeuille ?  Non  Oui, depuis :  Moins de 3 ans  Plus de 3 ans

**Q4.** Vous êtes donc un investisseur :  Averti  Profane

**Q5.** Savez vous que la SCPI est un placement investi quasi-exclusivement en immobilier ?  Oui  Non

**Q6.** Connaissez-vous les risques liés aux investissements en parts de SCPI ?  Oui  Non

**Q7.** Quel risque êtes-vous prêt à supporter ?

Votre profil d'investisseur est donc :

<input type="checkbox"/> Un risque nul et une rentabilité modérée mais sûre	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque faible et une rentabilité moyenne mais non garantie	Prudent*
<input type="checkbox"/> Un risque moyen pour saisir des opportunités	Équilibré
<input type="checkbox"/> Un risque élevé pour rechercher des plus-values importantes	Dynamique

\*Si vous investissez dans des SCPI, supports d'investissements équilibrés, ne correspondant pas à votre profil de risque Prudent, cochez la case suivante :

En dépit de vos préconisations j'ai (nous avons) choisi d'investir sur des parts de SCPI qui présentent un profil de risque plus élevé que mon (notre) profil d'investisseur « prudent » déterminé ci-dessus et qui sont donc susceptibles d'enregistrer des variations tant à la hausse qu'à la baisse ou des risques de perte en capital plus importantes.

#### Je certifie :

- Avoir pris connaissance de la notice d'information de la SCPI souscrite, y compris l'avertissement de l'Autorité des marchés financiers figurant dans cette notice.  
- Avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en toute connaissance de cause des parts de SCPI Inter Gestion REIM, en adéquation avec mon expérience, mes besoins, mes objectifs et ma situation financière.

#### Je reconnais :

- Que ce document a été établi sur la base d'informations que j'ai communiquées à mon Conseiller et que celles-ci sont exactes à la date de la signature ci-dessus.  
- Que les décisions d'investissement mentionnées ci-dessus le sont sur la base de la réglementation fiscale actuellement en vigueur et que nul ne pourra être tenu responsable de toute modification ultérieure de cette réglementation.  
- Avoir pris connaissance au préalable des statuts, du dernier prospectus ou notice d'information en vigueur de la SCPI ci-dessus mentionnée, proposée par mon Conseiller.  
- Que cette SCPI constitue une solution pertinente au regard des informations que j'ai fournies quant à mes besoins, à ma situation, à mon expérience et connaissance du marché des instruments financiers.  
- Avoir pris connaissance qu'un investissement en SCPI peut varier à la hausse comme à la baisse selon l'évolution des marchés et des cours de change, tout comme les revenus qui y sont rattachés.

Les données personnelles recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier par Inter Gestion REIM. Elles pourront être utilisées pour les finalités principales suivantes : gestion et suivi de vos souscriptions en interne ou avec des prestataires / sous-traitants, prospection et animation commerciale, réponse aux obligations légales et réglementaires. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation par Inter Gestion REIM, de vos données personnelles aux fins de propositions commerciales en cochant la case ci-contre :

Vos données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés en écrivant à Inter Gestion REIM, 2 rue de la Paix 75002 Paris ou par mail à : contact@inter-gestion.com. En outre, vous êtes informé qu'Inter Gestion REIM, met en œuvre un traitement de données ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et que le régime de droit d'accès est conforme à l'article L.561-45 du Code monétaire et financier.

Prénom(s)/Nom du Conseiller (non CIF) : .....

Prénom(s)/Nom du CIF : .....

Fait à ..... le

Signature du Conseiller

Signature du Souscripteur

Signature du Co-Souscripteur

# ATTESTATION D'ORIGINE DES FONDS

(Valable pour toutes les SCPI gérées par Inter Gestion REIM et distribuées par Inter Gestion Diffusion)

**POUR LES OPÉRATIONS DE PLUS DE 60 000 €**

## SCPI SOUSCRITE:

- SCPI Rendement **CRISTAL RENTE**  
 SCPI Déficit Foncier **PIERRE CAPITALISATION**

## USUFRUITIER(S)

- SCPI Malraux **PIERRE INVESTISSEMENT 10**  
 SCPI Pinel **PATRIMOINE HABITAT NEUF**

## SOUSCRIPTEUR:

- Monsieur  Madame  Mademoiselle  Indivision  Personne Morale

Nom/Raison sociale : ..... Prénom(s)/Représentant : .....

Adresse (du siège social, le cas échéant): .....

CP:  Ville: .....

N° de SIREN :  (le cas échéant)

## CO-SOUSCRIPTEUR:

- Monsieur  Madame  Mademoiselle  Indivision  Personne Morale

Nom/Raison sociale : ..... Prénom(s)/Représentant : .....

Adresse (du siège social, le cas échéant): .....

CP:  Ville: .....

N° de SIREN :  (le cas échéant)

## MONTANT DE LA SOUSCRIPTION:

Un total de : ..... €, représentant ..... part(s)

Si le paiement est effectué par une autre personne que le souscripteur ci dessus, en préciser le motif :

## ORIGINE DES FONDS FINANÇANT LA SOUSCRIPTION:

- Épargne  
 Réinvestissement suite à:  
 Vente d'actifs immobilier  Vente d'actifs mobilier  Autres (préciser): .....  
 Emprunt auprès de (préciser le nom de la banque): .....  
 Héritage  
 Donation  
 Autres (préciser): .....

### Origine des fonds

<u>Origine des fonds</u>	<u>Justificatif(s) demandés</u>
Épargne .....	Copie du ou des relevés de comptes d'épargne / Copie de l'avis d'imposition sur demande
Héritage .....	Copie du courrier avec l'objet du règlement et du chèque émis par le notaire
Donation .....	Copie du courrier avec l'objet du règlement et du chèque émis par le notaire
Cession d'actifs immobiliers .....	Copie de l'acte de vente et/ou du chèque émis par le notaire
Cession d'actifs mobiliers .....	Copie du relevé d'opération de vente des titres
Prestations / Indemnités .....	Copie des bulletins de salaires ou du courrier ou du chèque émis par l'entreprise
Réemploi des fonds .....	Copie du relevé d'opération
Autres .....	Tout justificatif mentionnant le montant et l'origine du versement

## ÊTES-VOUS DÉJÀ ASSOCIÉ DE LA SCPI?

Oui

Non

Je(nous) certifie(ons) l'exactitude des informations ci-dessus,

Fait à .....

Le

Signature du Souscripteur \_\_\_\_\_

Signature du Co-Souscripteur \_\_\_\_\_



# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53  
Objet social : *Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif*

**À REMPLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.**

## DÉMEMBREMENT VIAGER BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS EN USUFRUIT

### SOUSCRIPTEUR

M.       M<sup>me</sup>       M<sup>lle</sup>       Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

#### Personne Morale

Raison Sociale : .....

N° de SIREN :

Représentée par :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui     Non

Fiscalité :                             IR     IS

Vote et communication électronique : .....  Oui     Non

**\* Attention : Cette déclaration est faite par l'investisseur sous sa pleine et entière responsabilité. La Société de gestion se laisse la possibilité de demander ultérieurement tout document justifiant cette déclaration sur l'honneur et ce à tout moment. Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision : mentions et signatures des signataire et conjoint(e).**

### DÉCLARATION PRÉALABLE :

Je (nous) déclare(ons) :

- **Ne pas être une (des) "US person".**

- Avoir reçu une copie du bulletin de souscription, un exemplaire de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, des derniers bulletin semestriel et rapport annuel.

- Avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant au verso.

- Avoir pris connaissance que la date d'entrée en jouissance prendra effet en fonction de la date d'encaissement des fonds.

- Être informé(e)s que la Société de gestion ne garantit pas la revente des parts.

- Souscrire<sup>(1)</sup> en usufruit pour une durée viagère un montant de ..... €,

soit ..... parts<sup>(2)</sup> au prix de ..... €<sup>(3)</sup>.

(1) minimum 1 part frais inclus. (2) jusqu'à cinq décimales après la virgule sans arrondi. (3) Voir tableaux au verso.

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

Par **Chèque à l'ordre de** la SCPI CRISTAL RENTE

Par **Prélèvement SEPA** (date du prélèvement selon la date de réception de votre dossier complet)

Par **Virement bancaire** sur le compte de la SCPI CRISTAL RENTE (IBAN ci-dessous)

**IBAN**

**FR76 3000 4022 0900 0105 3375 182**

**BIC**

**BNPAFRPPCPI**

Par **Financement** - Établissement prêteur : ..... Nantissement des parts :  Oui .....  Non

Fait à ..... le      en 2 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.

**Nombre de part(s) en toutes lettres** et Signature(s) manuscrite(s) **ou** Signature(s) électronique(s).

Souscripteur

Co-souscripteur

Nom/Prénom(s) du Conseiller : .....

Nom du CIF : ..... Nom du Cabinet : .....

### **CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ**

CODE ID :

Date de réception :      Date enregistrement :      Date d'entrée en jouissance :

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : [www-inter-gestion.com](http://www-inter-gestion.com).



# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM - 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.



# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53  
Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

**À REMPLIR EN DOUBLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.**

## DÉMEMBREMENT VIAGER BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS EN USUFRUIT

### SOUSCRIPTEUR

M.       M<sup>me</sup>       M<sup>lle</sup>       Indivision

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Nom de jeune fille : .....

**Personne Morale**

Raison Sociale : .....

N° de SIREN :

**Représentée par :**

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Agissant en qualité de : .....

dûment habilité(e).

Déjà client Inter Gestion REIM :  Oui     Non

Fiscalité :                             IR     IS

Vote et communication électronique : .....  Oui     Non

**\* Attention : Cette déclaration est faite par l'investisseur sous sa pleine et entière responsabilité. La Société de gestion se laisse la possibilité de demander ultérieurement tout document justifiant cette déclaration sur l'honneur et ce à tout moment. Pour les souscripteurs mariés sous le régime de la communauté ou pacsés sous le régime de l'indivision : mentions et signatures des signataire et conjoint(e).**

### DÉCLARATION PRÉALABLE :

Je (nous) déclare(ons) :

- **Ne pas être une (des) "US person".**
  - Avoir reçu une copie du bulletin de souscription, un exemplaire de la note d'information visée par l'Autorité des marchés financiers, des statuts, des derniers bulletin semestriel et rapport annuel.
  - Avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant au verso.
  - Avoir pris connaissance que la date d'entrée en jouissance prendra effet en fonction de la date d'encaissement des fonds.
  - Être informé(e)s que la Société de gestion ne garantit pas la revente des parts.
  - Souscrire<sup>(1)</sup> en usufruit pour une durée viagère un montant de ..... €,  
soit ..... parts<sup>(2)</sup> au prix de ..... €<sup>(3)</sup>.
- (1) minimum 1 part frais inclus. (2) jusqu'à cinq décimales après la virgule sans arrondi. (3) Voir tableaux au verso.

### MODALITÉS DE RÈGLEMENT :

- Par **Chèque à l'ordre de** la SCPI CRISTAL RENTE
  - Par **Prélèvement SEPA** (date du prélèvement selon la date de réception de votre dossier complet)
  - Par **Virement bancaire** sur le compte de la SCPI CRISTAL RENTE (IBAN ci-dessous)
- |             |                                   |            |             |
|-------------|-----------------------------------|------------|-------------|
| <b>IBAN</b> | FR76 3000 4022 0900 0105 3375 182 | <b>BIC</b> | BNPAFRPPCPI |
|-------------|-----------------------------------|------------|-------------|
- Par **Financement** - Établissement prêteur : ..... Nantissement des parts :  Oui.....  Non

Fait à ..... le       en 2 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.  
**Nombre de part(s) en toutes lettres** et Signature(s) manuscrite(s) **ou** Signature(s) électronique(s).

Souscripteur

Co-souscripteur

Nom/Prénom(s) du Conseiller : .....

Nom du CIF : ..... Nom du Cabinet : .....

### CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

CODE ID :

Date de réception :       Date d'enregistrement :       Date d'entrée en jouissance :

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : [www-inter-gestion.com](http://www-inter-gestion.com).

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 DU CODE DE COMMERCE ET 1833 DU CODE DE COMMERCE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS - SIREN 531 884 070 RCS PARIS

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM - 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.



# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

**CRISTAL RENTE**

**ATTENTION : VOUS DEVEZ REMPLIR CE BULLETIN UNIQUEMENT SI VOUS AVEZ CHOISI LE RÉGLEMENT PAR PRÉLÈVEMENT SEPA**

## SOUSCRIPTEUR

USUFRUITIER(S)

**PERSONNE PHYSIQUE**    M.    M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>    Indivision

Numéro associé (si déjà associé) :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance :

**PERSONNE MORALE**

Numéro associé (si déjà associé) :

Forme juridique : .....

Raison sociale : .....

N° SIREN :

## CO-SOUSCRIPTEUR

**PERSONNE PHYSIQUE**    M.    M<sup>me</sup>    M<sup>lle</sup>    Indivision

Numéro associé (si déjà associé) :

Nom : .....

Prénom(s) : .....

Date de naissance :

**PERSONNE MORALE**

Numéro associé (si déjà associé) :

Forme juridique : .....

Raison sociale : .....

N° SIREN :

## SOUSCRIPTION

Prix de la part : ..... €

Nombre de parts : ..... part(s)  
 en toutes lettres ..... et en chiffres

Montant souscrit : ..... €  
 en toutes lettres ..... et en chiffres

## MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Titulaire du compte .....

IBAN

BIC

Domiciliation bancaire .....

**Créancier :**  
 CRISTAL RENTE  
 2 rue de la Paix – 75002 Paris  
 ICS : FR 15 ZZZ 821BB3

Le compte bancaire doit être ouvert au nom de l'Associé dans un établissement financier domicilié en France ou dans l'Union Européenne.

Fait à  
 Le

En signant le présent mandat, j'autorise la Société de gestion Inter Gestion REIM, en tant que gérant de **CRISTAL RENTE**, à envoyer des instructions à ma banque pour déborder mon compte aux coordonnées bancaires ci-dessus des montants dus au titre de ma souscription **CRISTAL RENTE**. Le prélevement aura lieu le mois de réception de la souscription si reçue avant le 25 du mois considéré, sinon le mois suivant. Je m'engage à informer Inter Gestion REIM de toute modification concernant les informations contenues dans ce mandat et notamment ma domiciliation bancaire en joignant mon relevé d'identité bancaire. Dans l'hypothèse où, pour quelque raison que ce soit, le prélevement ne peut être effectué en tout ou partie, (compte non suffisamment approvisionné, compte fermé...), Inter Gestion REIM ne procédera pas à la création de parts correspondant au versement de la souscription qui sera alors qualifiée d'« Impayée ». Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélevement autorisé.

**SIGNATURE  
 DU SOUSCRIPTEUR**





# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53

Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

À REMPLIR EN TRIPLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.

## DÉMEMBREMENT VIAGER CONVENTION DE DÉMEMBREMENT

### SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Personne Morale

Nom (ou Raison sociale) : .....

Prénom(s)(ou Représentant légal) : .....

Nom de jeune fille : .....

Nu(e)-propriétaire de ..... part(s)

### CO-SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Personne Morale

Nom (ou Raison sociale) : .....

Prénom(s)(ou Représentant légal) : .....

Nom de jeune fille : .....

Nu(e)-propriétaire de ..... part(s)

Est convenu ce qui suit,

L'usufruit de ..... part(s) acquis par : Nom : ..... Prénom(s) : .....  
pour une durée viagère à compter de l'entrée en jouissance, cessera au décès de ce dernier.

Le certificat nominatif représentatif des parts sera établi au nom de :

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour la nue-propriété.

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour l'usufruit.

**DROIT DE VOTE :** Conformément à l'article 12 des statuts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions ordinaires et au nu-propiétaire pour les décisions extraordinaires.

**RÉPARTITION DES BÉNÉFICES :** L'usufruitier perçoit la totalité des résultats distribués jusqu'à l'extinction de l'usufruit. La participation aux bénéfices de l'usufruit s'éteint avec l'arrivée de son terme. Cela peut donner lieu, le cas échéant (date du terme différente du terme du trimestre civil), au versement d'un dernier acompte trimestriel limité à 1 ou 2 mois au lieu de 3 mois.

**JOUISSANCE DES PARTS :** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1er jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**PACTE DE PRÉFÉRENCE - NANTISSEMENT :** Dans l'hypothèse où le nu-propiétaire ou l'usufruitier désirerait céder ses droits sur ses parts à un tiers, il s'engage à donner la préférence à l'autre partie pour l'acquisition de la nue-propriété ou de l'usufruit selon le cas.

L'offre, précisant les caractéristiques de la cession, devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Le bénéficiaire de cette offre disposera d'un délai de quinze jours à compter de la réception pour exercer son droit de préférence.

En cas de nantissement de la nue-propriété ou de l'usufruit, seule la partie concernée par cette garantie est engagée à l'égard de l'organisme financier bénéficiaire.

Cet engagement ne saurait porter préjudice à l'autre partie.

**DROIT ET CESSIION :** À l'arrivée du terme de la convention, date de l'extinction de l'usufruit, sauf convention contraire entre les parties, le nu-propiétaire acquiert la pleine propriété des parts.

En cas de cession de la nue-propriété ou de l'usufruit, la convention de démembrement sera notifiée au nouvel acquéreur par avenant, et demeurera en vigueur.

### LE NU-PROPRIÉTAIRE ET L'USUFRUITIER DÉCLARENT :

- Avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du dossier de souscription (note d'information et statuts, documents commerciaux, bulletin de souscription, derniers rapport annuel et bulletin semestriel)

Fait à ..... le ..... en 3 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.

Nombre de part(s) en toutes lettres et Signature(s) manuscrite(s) ou Signature(s) électronique(s).

USUFRUITIER

NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

Souscripteur

Co-souscripteur

### CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

CODE ID : .....

Date de réception : ..... Date enregistrement : ..... Date d'entrée en jouissance : .....

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : www-inter-gestion.com.

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM - 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.



# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53

Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

À REMPLIR EN TRIPLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.

## DÉMEMBREMENT VIAGER CONVENTION DE DÉMEMBREMENT

### SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Personne Morale

Nom (ou Raison sociale): .....

Prénom(s)(ou Représentant légal) : .....

Nom de jeune fille: .....

Nu(e)-propriétaire de ..... part(s)

Est convenu ce qui suit,

L'usufruit de ..... part(s) acquis par: Nom: ..... Prénom(s): .....  
pour une durée viagère à compter de l'entrée en jouissance, cessera au décès de ce dernier.

Le certificat nominatif représentatif des parts sera établi au nom de:

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour la nue-propriété.

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour l'usufruit.

**DROIT DE VOTE :** Conformément à l'article 12 des statuts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions ordinaires et au nu-propiétaire pour les décisions extraordinaires.

**RÉPARTITION DES BÉNÉFICES:** L'usufruitier perçoit la totalité des résultats distribués jusqu'à l'extinction de l'usufruit. La participation aux bénéfices de l'usufruit s'éteint avec l'arrivée de son terme. Cela peut donner lieu, le cas échéant (date du terme différente du terme du trimestre civil), au versement d'un dernier acompte trimestriel limité à 1 ou 2 mois au lieu de 3 mois.

**JOUISSANCE DES PARTS:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1er jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**PACTE DE PRÉFÉRENCE - NANTISSEMENT :** Dans l'hypothèse où le nu-propiétaire ou l'usufruitier désirerait céder ses droits sur ses parts à un tiers, il s'engage à donner la préférence à l'autre partie pour l'acquisition de la nue-propriété ou de l'usufruit selon le cas.

L'offre, précisant les caractéristiques de la cession, devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Le bénéficiaire de cette offre disposera d'un délai de quinze jours à compter de la réception pour exercer son droit de préférence.

En cas de nantissement de la nue-propriété ou de l'usufruit, seule la partie concernée par cette garantie est engagée à l'égard de l'organisme financier bénéficiaire.

Cet engagement ne saurait porter préjudice à l'autre partie.

**DROIT ET CESSIION :** À l'arrivée du terme de la convention, date de l'extinction de l'usufruit, sauf convention contraire entre les parties, le nu-propiétaire acquiert la pleine propriété des parts.

En cas de cession de la nue-propriété ou de l'usufruit, la convention de démembrement sera notifiée au nouvel acquéreur par avenant, et demeurera en vigueur.

### LE NU-PROPRIÉTAIRE ET L'USUFRUITIER DÉCLARENT :

- Avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du dossier de souscription (note d'information et statuts, documents commerciaux, bulletin de souscription, derniers rapport annuel et bulletin semestriel)

Fait à ..... le ..... en 3 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.

Nombre de part(s) en toutes lettres et Signature(s) manuscrite(s) ou Signature(s) électronique(s).

USUFRUITIER

NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

Souscripteur

Co-souscripteur

### CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

CODE ID: .....

Date de réception: ..... Date enregistrement: ..... Date d'entrée en jouissance: .....

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : www-inter-gestion.com.

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> de la CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM - 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.





# CRISTAL RENTE

Société Civile de Placement Immobilier au capital de 300 150 000 €  
2 rue de la Paix 75002 Paris - Tél. : 01 43 12 52 52 - Fax : 01 43 12 52 53

Objet social : Acquisition et Gestion d'un patrimoine immobilier locatif

À REMPLIR EN TRIPLE  
EXEMPLAIRE DONT UN  
ORIGINAL DOIT ÊTRE REMIS  
À LA SOCIÉTÉ DE GESTION.

## DÉMEMBREMENT VIAGER CONVENTION DE DÉMEMBREMENT

### SOUSCRIPTEUR

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  Indivision

Personne Morale

Nom (ou Raison sociale) : .....

Prénom(s)(ou Représentant légal) : .....

Nom de jeune fille : .....

Nu(e)-propriétaire de ..... part(s)

Est convenu ce qui suit,

L'usufruit de ..... part(s) acquis par : Nom : ..... Prénom(s) : .....  
pour une durée viagère à compter de l'entrée en jouissance, cessera au décès de ce dernier.

Le certificat nominatif représentatif des parts sera établi au nom de :

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour la nue-propiété.

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  M. et M<sup>me</sup>  MM.  M<sup>mes</sup> ..... pour l'usufruit.

**DROIT DE VOTE :** Conformément à l'article 12 des statuts, le droit de vote appartient à l'usufruitier pour les décisions ordinaires et au nu-propiétaire pour les décisions extraordinaires.

**RÉPARTITION DES BÉNÉFICES :** L'usufruitier perçoit la totalité des résultats distribués jusqu'à l'extinction de l'usufruit. La participation aux bénéfices de l'usufruit s'éteint avec l'arrivée de son terme. Cela peut donner lieu, le cas échéant (date du terme différente du terme du trimestre civil), au versement d'un dernier acompte trimestriel limité à 1 ou 2 mois au lieu de 3 mois.

**JOUISSANCE DES PARTS :** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1er jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**PACTE DE PRÉFÉRENCE - NANTISSEMENT :** Dans l'hypothèse où le nu-propiétaire ou l'usufruitier désirerait céder ses droits sur ses parts à un tiers, il s'engage à donner la préférence à l'autre partie pour l'acquisition de la nue-propiété ou de l'usufruit selon le cas.

L'offre, précisant les caractéristiques de la cession, devra être faite par lettre recommandée avec accusé de réception. Le bénéficiaire de cette offre disposera d'un délai de quinze jours à compter de la réception pour exercer son droit de préférence.

En cas de nantissement de la nue-propiété ou de l'usufruit, seule la partie concernée par cette garantie est engagée à l'égard de l'organisme financier bénéficiaire.

Cet engagement ne saurait porter préjudice à l'autre partie.

**DROIT ET CESSIION :** À l'arrivée du terme de la convention, date de l'extinction de l'usufruit, sauf convention contraire entre les parties, le nu-propiétaire acquiert la pleine propriété des parts.

En cas de cession de la nue-propiété ou de l'usufruit, la convention de démembrement sera notifiée au nouvel acquéreur par avenant, et demeurera en vigueur.

### LE NU-PROPRIÉTAIRE ET L'USUFRUITIER DÉCLARENT :

- Avoir reçu un exemplaire et pris connaissance du dossier de souscription (note d'information et statuts, documents commerciaux, bulletin de souscription, derniers rapport annuel et bulletin semestriel)

Fait à ..... le ..... en 3 exemplaires dont un est resté en ma (notre) possession.

Nombre de part(s) en toutes lettres et Signature(s) manuscrite(s) ou Signature(s) électronique(s).

USUFRUITIER

NU(S)-PROPRIÉTAIRE(S)

Souscripteur

Co-souscripteur

### CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ

CODE ID : .....

Date de réception : ..... Date d'enregistrement : ..... Date d'entrée en jouissance : .....

Toutes les informations recueillies dans le présent bulletin sont nécessaires pour le traitement de la demande de souscription de parts et seront conservées par Inter Gestion REIM pendant toute la durée de votre investissement. Inter Gestion REIM est le responsable du traitement des données personnelles auquel elle procède au sens des dispositions du Règlement Européen 2016/679. Seuls les personnes exerçant au sein d'Inter Gestion REIM, les partenaires, les prestataires en qualité de sous traitants d'Inter Gestion REIM ainsi que les autorités administratives, légales ou réglementaires habilitées seront destinataires de ces données personnelles. Toute personne concernée dispose auprès d'Inter Gestion REIM d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité sur ses données personnelles. Les conditions de traitement des données personnelles sont disponibles en ligne sur le site internet : www-inter-gestion.com.

# CRISTAL RENTE

SOCIÉTÉ CIVILE DE PLACEMENT IMMOBILIER RÉGIE PAR LES ARTICLES 1832 du code civil, L.214-86 À L.214-118, L.231-8 À L.231-21 ET R.214-130 À R.214-160 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER ET TOUS LES TEXTES SUBSÉQUENTS • Capital social de 300 150 000 € • 531 884 070 RCS Paris.

2 rue de la paix 75002 Paris • tél. : 01 43 12 52 52 - fax : 01 43 12 52 53

La Société de gestion a obtenu l'agrément de la AMF n° SGP 12000008 du 29 février 2012.

## CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

**Durée de la société:** La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Paris.

**Capital social d'origine:** 765 000 euros

**Capital statutaire:** Le capital social statutaire est fixé à 300 150 000 euros. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence du plafond de 300 150 000 euros.

**Date d'ouverture des souscriptions:** 11 août 2011

**Prix de souscription à compter du 1<sup>er</sup> février 2020:** Valeur nominale (900 €) + Prime d'émission (213 €) = Prix de souscription (1 113 €)

**Démembrement viager et prix de souscription de la part:** Le prix de souscription de la part frais inclus est indiqué ci-dessous. Les clés de répartitions du démembrement viager sont déterminées par l'âge de l'usufruitier conformément à l'article 669 du CGI (voir ci-après).

LE TAUX S'APPLIQUE AU MONTANT TOTAL DE LA SOUSCRIPTION		PRIX DE SOUSCRIPTION DE LA PART	FRAIS DE SOUSCRIPTION EN SUS TTI	PRIX D'UNE PART AVEC LES FRAIS
TTI*	DONT FRAIS COLLECTE TTI**			
10,00%	8,80%	1 113,00 €	123,67 €	<b>1 236,67 €</b>

\* Dont commission de recherche foncière de 1,20% TTI. \*\* Commission exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1<sup>er</sup> e du CGI.

**La valeur imposable de l'usufruit viager et de la nue-propriété correspondante est fixée forfaitairement à une fraction de la valeur de la propriété entière, d'après l'âge de l'usufruitier, conformément au barème ci-après :**

ÂGE DU L'USUFRUITIER	VALEUR DE L'USUFRUIT	VALEUR DE LA NUE-PROPRIÉTÉ
Inférieur à 21 ans	90%	10%
Inférieur à 31 ans	80%	20%
Inférieur à 41 ans	70%	30%
Inférieur à 51 ans	60%	40%
Inférieur à 61 ans	50%	50%
Inférieur à 71 ans	40%	60%
Inférieur à 81 ans	30%	70%
Inférieur à 91 ans	20%	80%
Supérieur à 91 ans	10%	90%

**Minimum de souscription:** 1 part

**Modalités de règlement:** Le règlement s'effectue à l'ordre de SCPI CRISTAL RENTE au moment de la souscription et pour la totalité du prix de souscription. Il est adressé au siège de la Société de gestion : 2 rue de la Paix - 75002 Paris. Le règlement correspondant doit être obligatoirement joint. En cas de crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'établissement prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le versement obtenus.

**Jouissance des parts:** Les parts souscrites porteront jouissance en fonction de la date d'encaissement des fonds correspondants et non en fonction de la date de signature du bulletin de souscription. La date d'entrée en jouissance des parts est fixée au 1<sup>er</sup> jour du sixième mois suivant le mois de souscription au cours duquel les fonds ont été encaissés.

**Responsabilité des associés:** La responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

**Revente des parts:** La SCPI ne garantit pas la revente des parts.

**Gestion de la trésorerie:** Les revenus de capitaux mobiliers (intérêts, revenus distribués et revenus assimilés) perçus ou inscrits en compte à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) au taux global de 30% dont 12,8% pour l'impôt sur le revenu et 17,2% pour les prélèvements sociaux. Toutefois les contribuables qui y auraient intérêt pourront opter pour l'imposition de l'ensemble de leurs revenus mobiliers suivant le barème progressif de l'impôt sur le revenu. Les revenus immobiliers (revenus fonciers et plus values immobilières) sont exclus du champ d'application de l'imposition forfaitaire et imposés dans les conditions de droit commun.

**Personnes Physiques:**

- Copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, Passeport ou carte de séjour) du (des) signataire(s),
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture de téléphonie fixe, facture d'eau ou quittance de loyer),
- Fiche de renseignement.

**Mineurs et Majeurs protégés:** Le bulletin doit être établi au nom du mineur avec mention de sa situation juridique et signé par le représentant légal qui indique ses nom, prénom, qualité et domicile. Pour les majeurs protégés : remplir le formulaire au nom du majeur protégé, le faire signer par le tuteur ou le curateur et le majeur protégé. Joindre une copie du jugement de protection ainsi qu'une pièce d'identité du tuteur ou curateur.

Les bulletins de souscription sont à adresser à la Société de gestion par courrier : Inter Gestion REIM – 2, rue de la paix - 75002 Paris. La Société de gestion ne pourra être tenue pour responsable de la mauvaise ou non transmission/réception des bulletins de souscription.

**Société de gestion:** Inter Gestion REIM SA titulaire de l'agrément délivré par l'Autorité des marchés financiers le 29 février 2012 sous le numéro SGP 12000008 domiciliée 2, rue de la paix - 75002 Paris.